

COMMUNIQUE DE PRESSE

Urgences sous tension

le 12 juin 2019

Depuis plusieurs mois, nous assistons à un mouvement de colère légitime des personnels des services d'urgences des établissements de santé.

Cette dégradation des conditions de travail des professionnels se répercute sur la permanence de la qualité des soins et impacte **une prise en charge sécurisée des patients**.

Les difficultés d'accès aux soins, les manques de moyens (fermetures de lits, ...) et les personnels en sous-effectifs concourent à rendre explosive la situation.

Pour la **Fédération CFTC Santé-Sociaux**, les plans d'économie successifs sont responsables de cette situation et par conséquent **l'hôpital dans son ensemble manque de moyens !** C'est pourquoi la **CFTC** pense que l'octroi d'une « prime de risque » ne peut répondre au mal-être des personnels et à l'amélioration des conditions de travail de tous.

La **CFTC** réaffirme son attachement à un hôpital public de qualité.

La **CFTC** demande à Madame la Ministre, pour l'ensemble des services et notamment les services d'urgence :

- Le recrutement de personnels en nombre suffisant,
- L'attribution de moyens adaptés aux besoins quotidiens : locaux, matériels, etc., garantissant une égalité d'accès et de traitement de l'ensemble des usagers par un service public de qualité.

Madame la Ministre, à force de rester sourde à cet appel de détresse et faute de solutions adaptées à la souffrance des professionnels, **ce mouvement de contestation s'étendra à l'ensemble de la Fonction publique hospitalière.**

La **CFTC** demande instamment, au ministère, la mise en œuvre de mesures immédiates afin de **garantir une qualité de travail digne de ce nom aux salariés.**

Vos contacts

Patrick MERCIER 06.19.99.35.33
Frédéric FISCHBACH 06.62.06.63.45
Christian CUMIN 06.89.71.65.83

pmercier@cftc-santesociaux.fr
ffischbach@cftc-santesociaux.fr
ccumin@cftc-santesociaux.fr

La Fédération CFTC Santé Sociaux, syndicat de construction sociale.

